

MONDAIN Magalie, Bologo Arzouma Eric (dir.), 2012, La recherche en contexte de vulnérabilité. Engagement du chercheur et enjeux éthiques, éd. L'harmattan, coll. Logiques sociales, Paris : 272 pages.

Pascale Moity-Maïzi

(Montpellier Supagro, Institut des régions chaudes, UMR INNOVATION)

maizi@supagro.inra.fr

Les questions relatives à l'éthique de la recherche qui forment la trame de cet ouvrage collectif paru en 2012, émergent tout juste en Afrique alors qu'elles sont récurrentes sur d'autres continents (Asie, Europe, ...)ⁱ. Car selon J-B Ouedraogo qui nous propose la préface de cet ouvrage, le chercheur africain y est encore doté d'un statut particulier, d'une grande liberté, qui s'expliquent par l'origine coloniale des sciences sociales africanistes : le chercheur représente à la fois l'autorité de l'Etat et celle d'un régime de connaissance, qui soumet ses questions à autrui dans un processus de chosification des sociétés-objets et sans obligation de restitution (c'est longtemps resté un impensé de l'action de recherche, p.11). C'est la juridicisation croissante des pratiques par l'Occident qui est aujourd'hui porteuse d'un nouveau "régime éthique", lequel se traduit par une profusion de réglementations, de codifications et de formalisations contractuelles : "Des exigences de conformité aux normes juridiques en vigueur dans un espace globalisé, jusqu'à la reconnaissance des "préoccupations des populations" locales, l'éthique s'impose alors comme un nouvel ethos de la pensée globale" (p.11).

Sous un angle classique l'éthique de la recherche s'assimile au respect de prescriptions morales, en somme à une déontologie (12). Mais comme le précise J-B. Ouedraogo, les auteurs de l'ouvrage qu'il a accepté de préfacer, dépassent cet horizon normatif pour examiner d'une part la fonction heuristique ainsi que les limites des normes établies par ce phénomène de juridicisation, sur le terrain même de l'enquête ; d'autre part, les impacts de revendications éthiques sur les modalités, théoriques et techniques, de toute la démarche scientifique.

De fait, l'ouvrage collectif dirigé par N. Mondain et A.E. Bologo se présente d'abord comme le résultat d'une réflexion sur les modalités par lesquelles les populations en Afrique peuvent tirer parti des résultats des enquêtes auxquelles elles sont soumises. Il est organisé en trois grandes parties, chacune composée de 3 à 5 chapitres, souvent rédigés à plusieurs voix, par des chercheurs africains, canadiens et français. L'une des grandes caractéristiques communes de ces chapitres, c'est leur dimension descriptive, empirique et souvent minutieuse, de processus ou de situations particulières d'enquêtes, où chacun des collectifs d'auteurs aborde systématiquement plusieurs dimensions et enjeux articulés de la recherche au risque d'embrouiller la lecture.

La première partie qui traite des enjeux éthiques des pratiques de recherche, est aussi la plus longue et la plus inégale, sur un sujet sans doute trop vaste ou mal circonscrit lors de l'appel à contributions. On y aborde tout à la fois la recherche-action (dans une réflexion enrichie par l'interrogation de sa dimension éthique ; chap.3 : Yaogo et al.), les questions épineuses autour de la neutralité de la recherche, la réflexivité du chercheur (chap.2 : Zougouri), les contraintes institutionnelles autour de la création de comités d'éthique, les enjeux de pouvoir dans l'enquête, la stigmatisation des populations à travers des catégories pré-conçuesⁱⁱ...

La seconde partie soumet à l'examen critique et empirique les procédures et principes du « consentement éclairé ». Ce faisant, elle interroge au fond le gouffre qui peut se révéler dans l'exercice entre d'un côté les normes administratives et juridiques des codes éthiques et de

l'autre les cadres, contextes et moyens qui permettraient de les appliquer en Afrique. Cette distance qui rend presque impossible le suivi d'une procédure officielle de recueil du consentement est bien entendue accentuée par l'usage de catégories incertaines et stigmatisantes telles que la catégorie « groupe vulnérable » (chap. 6 : Goyette et al.).

Cette exploration des enjeux et contraintes liés à une juridicisation des relations d'enquête (particulièrement bien décrits par Zourkaléini, chap. 9) conduit aussi à repenser la pertinence et les modalités des méthodes dites participatives, grands classiques des projets de recherche ou de développement en Afrique. Il s'agit alors de voir en quoi le consentement éclairé, individuel ou communautaire ne renvoie pas aux mêmes problèmes que la prescription normative d'une participation des acteurs : codifié, un code éthique aurait pour avantage de fixer plus précisément les responsabilités et formes d'engagement de chacun dans l'enquête (chap. 7 : Mohindra et al.) .

La troisième partie se consacre à la restitution d'enquêtes. La réflexion proposée sur ce thème, à partir de trois études de cas (chap. 10 : Hertrich et al., chap. 11 : Nikiema et al., chap. 12 : Bologo et al.) est importante pour l'ouvrage dans la mesure où d'une part elle y est transversale, où d'autre part elle éclaire certains axes parfois restés un peu obscurs des deux premières parties . On y consacrera donc l'essentiel de notre attention pour cette note de lecture. Dans les enquêtes démographiques et sociologiques avec suivi d'une population, la restitution conditionne la qualité des données produites au fil des passages : en générant de la confiance, en offrant à la population un lieu et un moment pour valider ce qu'elle a permis de produire, la restitution est au fond l'expression d'une forme de réciprocité. Les modalités et techniques de restitution ont donc un rôle déterminant : restituer par écrit maintient à distance chercheurs et population quand, au contraire, les exposés oraux que l'on a pris le temps de mettre en débats, ou les mises en scènes collectives (théâtre ; jeux de rôles, par exemple), rapprochent les interlocuteurs autour d'un échange et d'enjeux communs. Mais la restitution est aussi un moyen pour certains chercheurs de se distinguer ouvertement de leurs prédécesseurs (en référence ici à la vieille histoire occidentale de la recherche en Afrique) et des cadres de projets régulièrement accueillis sur les terrains, quand elle est envisagée comme un espace-temps d'échanges et de validations susceptibles de réorienter tout le processus scientifique, ou comme une étape de renforcement des engagements réciproques par l'échange, et enfin comme un outil d'expressions collectives.

Si elle oblige à (re)penser les outils de communication pour garantir la compréhension et l'appropriation des résultats transmis, la restitution oblige aussi à s'interroger et à se positionner très officiellement par rapport aux risques – pour une population ou pour le chercheur - liés à la diffusion de certaines informations : le consentement « éclairé » prend ici tout son sens. L'affirmation concernant la nécessaire attention aux outils de communication, récurrente à tous les manuels ethnographiques et même à ceux du développement, ne nous dit rien sur ce qui, dans ces outils, garantirait une compréhension et au-delà une adhésion. En revanche penser la restitution comme un moment stratégique de l'enquête empirique qui ne se limite pas à « rendre » ce que l'on a compris, ou comme un dispositif collectif complexe de positionnements, d'identifications et de révélations, oblige bien à repenser les catégories et concepts mobilisés pour communiquer : la notion de vulnérabilité, par exemple, parce qu'elle renvoie à diverses réalités et situations d'interprétations, n'est pas définie de la même façon par tous. Elle ne peut donc être ni appréhendée ni présentée par de simples indicateurs relevant de champs scientifiques statistiques, économiques exogènes ; elle doit être interrogée sur la possibilité même de son énonciation et de sa caractérisation locale avec la population concernée, autrement dit elle doit être comprise par le chercheur en référence à des théories qui lui sont parfois étrangères.

Le cas de la restitution¹ permet en fait à lui seul de bien mettre en évidence toutes les dimensions heuristiques d'une éthique de la recherche conduisant à un repositionnement des chercheurs dans leurs responsabilités plurielles – sociales, politiques, cognitives – (pas seulement au regard des critères des comités d'éthique). De plus, l'exigence collective d'une éthique de la recherche permet de souligner ici les attentes des chercheurs africains comme celles des groupes sociaux enquêtés en matière de reconnaissance professionnelle et politique. La reconnaissance de l'Autre ne relève plus d'une simple exigence morale ; elle se traduit par l'affirmation d'un engagement réciproque « libre et consenti » formulé en contrats et conventions. Elle conditionne aussi dans certaines situations la possibilité même de faire du terrain de même que la validité des données produites.

La question du statut de l'autre (et donc de sa reconnaissance) est une préoccupation récurrente à toute l'anthropologie ; elle est fondatrice d'un courant réflexif académique, qui a permis de soumettre à la critique, soit trop de distance soit trop d'empathie des anthropologues avec leurs "objets", de revenir sur cette notion conquérante de « terrain » ou encore sur ce concept d'objet s'agissant d'humains. Mais cette critique a essentiellement porté sur la position d'observateur et ne suffit pas à réorienter le processus de recherches : l'énoncé de principes relevant finalement d'un "relativisme éthique" ne "suffit pas à corriger ce déséquilibre historique" nous dit J-B. Ouedraogo. Il faut donc aller plus loin. D'autant plus dans cette période où la recherche prétend s'intéresser aux savoirs d'autrui. La recherche doit envisager une "co-construction"² de la relation à l'objet en tant que moment d'une interaction plus large et d'une situation libérée d'une représentation hiérarchique des identités humaines. Cette revendication "équitative" invite à faire de la science autrement, à renouveler les perspectives théoriques et à ajuster les instruments de collecte et de mesure du social" (13). Soulignons qu'elle fait par ailleurs écho à l'ambition d'une sociologie de l'émergence et plus largement d'une *épistémologie du Sud*³ proposée par B. de Sousa Santos (2011). Cette alternative⁴ est impérative si l'on veut échapper à la rhétorique réifiante des « savoirs locaux » (Moity-Maïzi, 2011) et si l'on veut non seulement comprendre mais aussi, pourquoi pas, s'appropriier pour les faire connaître d'autres conceptions des rapports aux savoirs et au monde.

Au final, malgré des chapitres de niveau inégal, malgré de nombreuses maladresses de forme ou de fond, cet ouvrage apparaît très dense en nouvelles questions et perspectives à approfondir. Il mérite qu'on le considère comme une base novatrice, avec d'évidentes vertus pédagogiques, pour concevoir une éthique de la recherche qui ne se limite pas à une déontologie de l'empathie et de la distanciation raisonnée mais qui implique une révision du processus de recherche dans son ensemble comme du rapport au savoir et du rapport à l'autre.

¹ On signale au passage la sortie récente de l'ouvrage consacré à l'étape de la restitution qui, une fois qu'elle est réinterrogée en profondeur, présente les dimensions évidentes d'un dispositif socio-technique complexe qui ne peut se réduire à l'étape finale de la recherche : Charmillot M.Y., Dayer C., Schurmans C. (dir.) 2014, La restitution des savoirs. Un impensé des sciences sociales ?, coll. Logiques sociales, ed. L'harmattan, Paris.

² La co-construction est entendue par l'auteur comme l'"esquisse d'un horizon collectif de définition et de pratique de la relation sujet/objet" (Ouedraogo, 2012 : 13).

³ L'auteur entend par Epistémologie du Sud, « une nouvelle production et évaluation des connaissances ou savoirs valides, scientifiques ou non » (de Sousa Santos, 2011 :38).

⁴ « J'ai soutenu que ce n'est pas d'alternatives dont nous avons besoin mais de penser de façon alternative les alternatives existantes. » (De Sousa Santos, 2011 : 21).

Bibliographie de référence

- Cefaï D. 2009, L'engagement ethnographique, éd. de l'EHESS, Paris
- Charmillot M.Y., Dayer C., Schurmans C. (dir.) 2014, La restitution des savoirs. Un impensé des sciences sociales ?, coll. Logiques sociales, L'harmattan, Paris.
- De Sousa Santos B. 2011, « Epistémologies du Sud », *Etudes rurales*, n°187 : 21-49.
- Moity-Maïzi P. 2011, "Introduction. Interroger la localisation et la circulation des savoirs en
- Afrique », « Localisation et circulation des savoirs en Afrique », Moity-Maïzi P. (coord.) *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 5 (3), 473-491.
- URL: <http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2011>
- Ouedraogo J.B. 2012, "Préface : Un horizon collectif pour la relation sujet/objet en sciences sociales", in Mondain N., Bologo A.E. (dir), *La recherche en contexte de vulnérabilité. Engagement du chercheur et enjeux éthiques*, éd. L'harmattan, coll. Logiques sociales, Paris : 11-13.

ⁱ Voir Cefaï D. 2009, L'engagement ethnographique, éd. de l'EHESS, Paris.

ⁱⁱ On souligne toutefois la présence incompréhensible et critiquable des chapitres 4 et 5 qui oscillent entre hors-sujet et jeu rhétorique absurde, inintelligible.